



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SPI DU VENDREDI 21 MAI 2021 (en visio)

Présents :

ABDEL KARIM Abdel Karim, AKIKI Rock, AKJOUJ Imane, BELKOURA Lotfi, CARON Jean, CHICOT Didier, DEBUYSSCHERE Malika, DUQUENNOY Marc, DUREY Antoine, HAPPY Henri, IDIR Nadir, JOURDAN Laetitia, Stéphane LECOEUICHE, MACAIRE Ludovic, MERLE Philippe, NGUYEN Thi, PETIT Jimmy, POPESCU-PAMPU Patrick, TATKEU Charles.

Excusés :

VANHOENACKER Danielle

Absents : BRISSET Stéphane, DEGRANDE Samuel, GUILLEMARD Franck, JEANNIN Charles,

Ordre du jour :

- Avis sur les demandes d'accréditation des écoles doctorales ENGSYS (Engineering and Systems Sciences) et MADIS (Mathematics and Digital Sciences)

11h00 – Début du conseil

Mr Macaire et Mr Happy présentent l'évolution de l'EDSPI (Ecole Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur) vers 2 graduate schools (GS) : ENGSYS (Engineering and Systems Sciences) et MADIS (Mathematics and Digital Sciences).

Les diapositives sont jointes au compte-rendu.

Questions et remarques diverses :

Mr Akiki souhaite connaître l'impact qu'aura cette évolution sur les doctorants ?

Mr Macaire répond que pour les doctorants, rien ne changera car les spécialités ne changent pas et les diplômes non plus. Il y aura 2 bases ADUM pour les inscriptions, l'une pour la GS ENGSYS et l'autre pour la GS MADIS. Aucun nouveau compte ne sera à créer par les doctorants déjà inscrits dans la base ADUM de l'EDSPI car les comptes seront transférés dans les bases ADUM des 2 GS. Les doctorants devront comme chaque année se réinscrire.

Mr Tatkeu indique que pour l'Université Gustave Eiffel, il ne faut pas utiliser l'acronyme UGE mais Univ. Eiffel.

Mr Lecoeuche demande qui va donner un avis sur les directeurs des GS ?

Mr Macaire informe que l'arrêté de Mai 2016 mentionne que le conseil fait une proposition et ce sont les établissements qui valident l'élection du directeur.

Mr Lecoeuche souligne que les représentants des établissements sont pourtant déjà dans le conseil.



Mr Lecoeuche ajoute que l'évolution est de faire le lien entre les masters et la formation doctorale. Comment peut-il distinguer les formations en master mais aussi les formations d'écoles d'ingénieurs qui amènent aussi vers le doctorat ?

Mr Macaire répond que dans les mentions master, les écoles d'ingénieurs sont prévues. Par exemple, Mr Pernod, Centrale Lille Institut, avait indiqué que ce ne serait que la partie master-recherche de l'école d'ingénieurs.

Mr Lecoeuche souligne que dans ce cas, l'IMT Lille Douai serait pénalisé.

Mr Macaire indique que cette question reste encore à réfléchir.

Mr Duquennoy annonce que la nouvelle école doctorale de l'UPHF démarrera au 1^{er} septembre 2021.

Mr Macaire informe les membres du conseil qu'il donnera une délégation au représentant de l'UPHF, probablement Mr Duquennoy, pour gérer les doctorants de l'UPHF dès le 1^{er} juin 2021 pour mieux préparer la transition.

Mr Duquennoy remercie les membres du conseil et plus particulièrement les DED pour avoir géré les dossiers de l'UPHF et les contrats doctoraux.

11h55 : Mr Macaire demande l'avis aux membres du conseil de l'ED sur l'accréditation des écoles ENGSYS et MADIS. Avis favorable à l'unanimité (18 votants, Mr Petit ne votant pas en raison d'une arrivée très tardive).

Mr Durey informe que l'ADSL, association des doctorants, compte 4 nouveaux membres actifs tous en 1^{ère} année (2 SPI et 2 SMRE). Il déplore qu'en raison de la situation sanitaire, des événements conviviaux n'ont pu se dérouler et espère qu'il sera de nouveau possible d'en organiser ultérieurement.

12h00 : Fin du conseil.

Professeur Henri HAPPY
Directeur-adjoint de l'EDSPI

Professeur Ludovic MACAIRE
Directeur de l'EDSPI